

## **VD\_OMNI PE.2009.0017 vom 27. März 2009**

VD Tribunal cantonal, 2009-03-27, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd\\_omni\\_PE.2009.0017](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_omni_PE.2009.0017)

FR: VD\_OMNI PE.2009.0017 du 27 mars 2009

IT: VD\_OMNI PE.2009.0017 del 27 marzo 2009

### **Regeste**

A. X. c/Service de la population (SPOP) | La décision du SPOP refuse la délivrance d'un titre de séjour au recourant, d'origine guinéenne, en situation irrégulière en Suisse, père de deux enfants issus de sa relation avec une ressortissante espagnole, elle-même titulaire d'une autorisation d'établissement. Annulation de la décision du SPOP, dont le dossier, incomplet, ne contient pas les éléments permettant de statuer sous l'angle de l'art. 8 CEDH et de la pesée des intérêts en présence que suppose l'application de cette disposition. Recours partiellement admis et renvoi du dossier au SPOP pour complément d'instruction et nouvelle décision.

### **Erwägungen**

#### **E. 1**

a) Un étranger peut, selon les circonstances, se prévaloir du droit au respect de sa vie privée et familiale garanti par l'art. 8 par. 1 CEDH pour s'opposer à l'éventuelle séparation de sa famille. Encore faut-il, pour pouvoir invoquer cette disposition, que la relation entre l'étranger et une personne de sa famille ayant le droit de résider durablement en Suisse (nationalité suisse ou autorisation d'établissement) soit étroite et effective ( ATF 130 II 281 consid. 3.1 p. 285; 129 II 193 consid. 5.3.1 p. 211). L'art. 8 CEDH peut s'appliquer lorsqu'un étranger fait valoir une relation intacte avec ses enfants bénéficiant du droit de résider en Suisse, même si ces derniers ne sont pas placés sous son autorité parentale ou sous sa garde du point de vue du droit de la famille; un contact régulier entre le parent et les enfants peut le cas échéant suffire ( ATF 120 Ib 1 consid. 1d p. 3; 119 Ib 81 consid. 1c p. 84; 118 Ib 153 consid. 1c p. 157 et les références). Le droit au respect de la vie familiale garanti par l'art. 8 al. 1 CEDH n'est toutefois pas absolu; en effet, une ingérence dans l'exercice de ce droit est possible, selon l'art. 8 al. 2 CEDH, pour autant que celle-ci soit " prévue par la loi et qu'elle constitue une mesure qui, dans une société démocratique, est nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui ". Ces buts étant légitimes au regard de l'art. 8 al. 2 CEDH, le Tribunal fédéral a constamment jugé que la question de savoir si, dans un cas particulier, les autorités étaient tenues d'accorder une autorisation de séjour sur la base de l'art. 8 CEDH devait être résolue sur la base d'une pesée de tous les intérêts publics et privés en présence (ATF 125 II 633 consid. 3 p. 639; 120 Ib 22). b) En l'espèce, le recourant est père de deux enfants nés hors mariage, dont il y a lieu de penser a priori qu'ils bénéficient de la même nationalité et du même titre de séjour que leur mère, ressortissante espagnole titulaire d'une autorisation d'établissement CE/AELE. Cela étant, le recourant peut à première vue se prévaloir de l'art. 8 CEDH, même s'il ne vit pas ou plus avec ses enfants (ce qui reste à démontrer), pour autant qu'il entretienne des relations

effectives et étroites avec eux. Or, le dossier ne comporte aucun élément permettant de trancher cette question décisive et de procéder à la pesée des intérêts en présence si bien que la décision attaquée, qui méconnaît cette circonstance déterminante, doit être annulée et le dossier renvoyé à l'autorité intimée pour qu'elle procède à un complément d'instruction et rende ensuite une nouvelle décision statuant sur cette question (dans ce sens, à titre d'exemple récent, arrêt PE.2006.0628 du 30 décembre 2008).

## **E. 2**

Les considérants qui précèdent conduisent à l'admission partielle du recours aux frais de l'Etat.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.